

itinéraire[s]

LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ROYANS-VERCORS

WWW.CC-ROYANS-VERCORS.ORG



N°1 • JUIN 2024

DOSSIER

4 ANS D'ACTION AU SERVICE DU TERRITOIRE



ENVIRONNEMENT

Faut-il continuer à trier nos déchets ?

→ PAGE 3

MÉMOIRE

La mémoire du Vercors, un héritage inspirant

→ PAGE 10

TRANSMISSION

Les jeunes ont la parole

→ PAGE 12

Avec un nouveau titre, **Itinéraires**, une ligne revisitée et dynamique, ce numéro du journal de la Communauté de Communes du Royans-Vercors nourrit une ambition : renouer un lien régulier avec les habitants pour mieux faire connaître l'intercommunalité. Car la CCRV est un acteur local majeur, souvent mal connu, et qui agit pourtant dans des domaines essentiels de notre vie quotidienne. Ce sont donc les multiples itinéraires de l'action conduite depuis 4 ans que nous souhaitons parcourir, actions en matière de services aux habitants, de culture, de sport, d'économie, de numérique, de transitions qu'il s'agisse d'eau, de déchets, d'énergie, d'agriculture, d'alimentation ou encore de mobilités.

Au-delà, Itinéraires nous montre la vitalité de notre Royans-Vercors. Nous vivons sur un espace rural et montagnard, doté de multiples atouts ; nous pouvons nourrir de belles ambitions pour l'avenir, afin de demeurer un territoire dynamique, vivant mais aussi résilient. Pour relever ces défis et les profonds changements qui nous attendent, il faudra que tous les acteurs, publics, privés, associatifs, travaillent ensemble.

Il y a 80 ans, ce sont d'autres menaces immenses que les précédentes générations eurent à affronter. En 2024, nous célébrerons l'été 1944, ses moments de gloire et ses larmes ; puissent ces commémorations éclairer notre présent, nous aider à nous rassembler au-delà de nos diversités ; nous rassembler pour ne jamais oublier que face aux grands enjeux, dans le Royans-Vercors et dans le monde, hier comme aujourd'hui, les réussites ne sont que collectives. ■

Pierre-Louis Fillet
Président de la CCRV

RENCONTRE AVEC MARIE-EDITH DUPERTHUY



Nouvelle Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes Royans-Vercors

Qui êtes-vous Marie-Edith Dupertuy ?

Je suis un pur produit savoyard, originaire de Saint Nicolas de Véroce. J'ai 45 ans et je suis maman de 2 enfants de 12 et 9 ans.

Après des études de droit public et un DESS en administration et gestion des collectivités territoriales, j'ai obtenu un premier poste dans une petite commune de l'Aisne en tant que Directrice Générale des Services.

J'ai toujours souhaité travailler au service des collectivités territoriales dans l'objectif de rendre le territoire vivant et vivable pour les habitants et qu'il ne soit pas qu'une carte postale.

Vos racines haut-savoyardes sont-elles un atout pour mieux comprendre les enjeux locaux ?

Mes racines ont beaucoup contribué à ma vocation. Mon grand-père a été maire de notre commune et ma famille était très impliquée localement. On parlait beaucoup « politique » chez moi, qu'elle soit nationale ou locale.

Mon expérience professionnelle étant essentiellement urbaine, ces racines montagnardes me font écho pour appréhender le territoire Royans-Vercors aujourd'hui.

Pouvez-vous nous parler de votre mission en tant que DGS ?

Mon rôle est d'être un « chef d'orchestre » qui coordonne l'ensemble des services et des compétences (une équipe de 60 agents au total). Avoir une administration solide est clé pour rendre possible le projet de territoire au service des habitants. Ici on dit souvent « on n'a pas de pétrole mais on a de l'énergie ». Pour moi, l'énergie ne suffit pas. Il faut aussi de l'expertise et du professionnalisme. J'ai à cœur d'apporter mon expérience et un regard neuf pour continuer à faire progresser le territoire.

Quels sont vos moteurs dans la vie ? Ce qui vous tient à cœur.

Je rêve du « vivre ensemble ». S'affranchir des clivages, des oppositions et montrer qu'en faisant certains compromis, on peut avancer.

Vous découvrez le territoire, quel est votre regard ?

J'ai le sentiment que la fusion Vercors-Royans n'est pas encore achevée ; je crois qu'il faut désormais regarder ce que l'on a à gagner dans ce rapprochement et surtout construire ensemble ce projet d'avenir. J'ai rencontré ici des élus avec des convictions fortes, qui travaillent pour le bien commun. C'est un atout pour ce territoire proche des gros bassins d'emploi de la plaine et dont l'attractivité s'est renforcée avec le développement du télétravail. Il y a un équilibre à trouver pour que le territoire conserve son identité.

D'un point de vue plus personnel, j'ai un vrai coup de cœur pour cet endroit ; c'est pour moi un émerveillement quotidien que d'arriver depuis Saint-Thomas et d'embrasser le panorama des Grands Goulets à Combe Laval ou de rejoindre le plateau du Vercors.

Que faites-vous quand vous ne travaillez pas ?

Je vis l'instant. J'aime profiter de la nature. J'aime beaucoup la randonnée au printemps et à l'automne, et les baignades en rivière. ■



ENVIRONNEMENT

FAUT-IL CONTINUER À TRIER NOS DÉCHETS ?

La réponse positive parait évidente mais pourquoi ?

Autrefois, un déchet était quelque chose dont on n'avait pas besoin ; donc, on s'en débarrassait. Aujourd'hui, le déchet peut avoir une seconde vie – voire une 3^{ème}, sous réserve qu'il prenne la bonne direction. Et ce ne sont pas les jeunes habitants du Royans-Vercors qui diront le contraire ! Allez jeter un œil en dernière page pour comprendre comment ils se mobilisent pour la gestion des déchets !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le coût de la gestion des déchets est impacté par plusieurs facteurs : le prix des carburants pour le transport : 60.000 € en 2022 et 110.000 € en 2024 (pour la CCRV) ; l'augmentation des taxes sur les déchets ultimes et la hausse du coût du traitement des encombrants qui est passé de 108 € la tonne en 2018 à 202 € en 2024 ! Pour équilibrer le budget, les coûts de gestion des déchets – 1.626.460 € en 2022 – doivent être couverts par la redevance payée par les habitants, la recette du recyclage et le soutien des éco-organismes.

Bonne nouvelle : en 2024, la redevance restera stable pour les ménages du Royans-Vercors ! Poursuivons nos efforts pour ne pas voir notre facture augmenter !

Engagée pour le territoire et ses habitants

Au fil des années, les déchets sont devenus plus nombreux, plus complexes et plus dangereux et donc plus chers à traiter. Tout l'enjeu est donc de limiter l'impact du traitement de NOS déchets sur NOS budgets. Concrètement, cela se traduit par :

- La limitation du transport
- La diminution du déchet « ultime » - celui qui ne se recycle pas et se trouve dans la poubelle grise ou les encombrants.

NB : Si l'on jetait tous nos déchets dans la poubelle grise, cela nous coûterait beaucoup plus cher (!).

Pour preuve, voici le coût* de la collecte, du transport et du traitement des déchets / tonne :

- Poubelle grise = 351 € ;
- Recyclables = 179 € ;
- Verre = 39 €

Quoi de neuf en 2024 ?

Le tri des bio-déchets à la source obligatoire depuis le 1^{er} janvier 24.

Trier ses biodéchets (déchets alimentaires et déchets verts), c'est l'équivalent de 800.000 tonnes de gaz à effet de serre évitées**. Ça vaut le coup, non ? D'autant que ces biodéchets sont très utiles au jardin pour faire pousser de beaux légumes et fruits, une fois compostés. Alors, si vous avez un jardin, demandez votre composteur individuel à la communauté de communes au prix de 15 €. Sinon, vous pouvez utiliser les composteurs collectifs installés sur le territoire (Saint-Jean, Saint-Nazaire, La Chapelle, Vassieux, Saint-Martin-en-Vercors, Saint-Julien...).

Plus d'informations par mail à : contactdechets@cc-royans-vercors.org

Ça bouge du côté de la collecte des déchets !

Moins de points de collecte, mais plus de bacs de tri ! C'est la petite « révolution » qui va s'installer sur le Vercors à l'automne 2024 et sur le Royans en 2025. L'objectif est de réduire et rassembler les points de collecte pour limiter le transport et faciliter le tri pour tous les habitants, et à terme, maîtriser les coûts. Mais aussi de répondre à l'obligation légale de trier. Ce n'est pas une option !

Concrètement, on passerait d'environ 175 à 30 points de collecte sur le Vercors, avec l'ensemble des flux à trier : emballages et papiers, verre, ordures ménagères résiduelles. Les colonnes de tri en bois et les bacs gris vieillissants seront remplacés par des colonnes en métal de 4 ou 5m³.



Composteurs collectifs - Saint-Jean-en-Royans

Toujours plus de recyclage !

De nouvelles filières arrivent dans nos déchèteries : articles de bricolage et de jardin, jeux et jouets, articles de sports et de loisirs. Alors si votre tondeuse a rendu l'âme ou que le vélo de votre fils a fait son temps, offrez-lui un bon recyclage.

Et pour tout ce qui ne vous sert plus mais peut rendre service à quelqu'un d'autre, pensez aux recycleries : le **Bruit du Plac'art** à Saint-Laurent-en-Royans, la **Piste Recyclable** à La Chapelle-en-Vercors.

*Chiffres 2022 en € TTC. **www.service-public.fr



DOSSIER

4 ANS D'ACTION AU SERVICE DU TERRITOIRE

Elena et Jonathan
La Chèvrerie du Bard
Saint-Martin-en-Vercors

Malgré un début de mandat chahuté par la crise COVID, la communauté de communes a tenu le cap pour poser les bases d'un projet pour le territoire. Un projet visant à préserver et à dynamiser le Royans-Vercors afin d'offrir à chacun d'entre nous un cadre où il fait bon vivre.

Il s'articule autour de 3 grands axes :

Un territoire en transition qui valorise son agriculture, préserve ses ressources naturelles et limite son empreinte écologique, un territoire vivant avec un habitat qui répond aux besoins, un développement économique mesuré et des services adaptés aux habitants quel que soit leur âge, un territoire engagé dans une mobilité plus durable pour réduire les nuisances et la pollution. Depuis 4 ans, élus, habitants et services travaillons pour faire vivre le territoire et le préparer aux enjeux climatiques, sociétaux, économiques d'aujourd'hui.

Faisons le point.

AGRICULTURE

UN TERRITOIRE EN TRANSITION

L'un des objectifs clés du projet de territoire est de préserver l'environnement naturel et rural dans lequel nous avons la chance de vivre en limitant notre empreinte écologique et en développant notre autonomie. L'agriculture et l'alimentation sont au cœur de ce programme ambitieux. Comment développer une alimentation locale et qualitative pour répondre aux besoins des habitants ? Après une première réflexion au sujet de l'approvisionnement des crèches en produits de qualité, une étude de capacité nourricière a été réalisée en 2019 par la CCRV avec le concours du Parc du Vercors et de la Chambre d'Agriculture.

Ce diagnostic a permis d'élaborer un plan d'action : le **Projet Alimentaire Territorial** qui s'articule autour de 3 axes principaux :

- Accompagner les nouveaux agriculteurs lors de leur installation et faciliter la transmission des exploitations
- Développer la commercialisation des produits locaux
- Sensibiliser tous les publics, jeunes, adultes et aînés, à une alimentation durable et de qualité.

Produire localement

C'est évidemment la clé pour réduire nos déplacements, notre empreinte carbone et accroître notre autonomie alimentaire.

Or, 50% des agriculteurs du territoire partiront à la retraite d'ici 10 ans. Comment renouveler les générations, favoriser la transmission des exploitations, assurer la diversification agricole... En partenariat avec la Chambre d'Agriculture et l'ADEAR, la CCRV mène un travail de terrain au plus près des porteurs de projet pour faciliter

leur installation et accompagner leurs démarches. Des ateliers, des rencontres sont organisés sur le territoire pour mettre en lien les cédants et les potentiels repreneurs.

Un travail qui porte déjà ses fruits avec notamment l'installation d'un élevage de en porcs plein air par Annabelle Vincent et Félix Botalla à La Chapelle-en-Vercors (Vertacochoch). Ils ont alors rencontré un agriculteur proche de la retraite qui leur a cédé une partie de ses terres. L'obtention de leur prêt bancaire a également été facilitée grâce à l'étude de capacité nourricière démontrant le manque de production porcine sur le territoire.




VERS PLUS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Poussée par la volonté politique, la communauté de communes travaille activement avec les acteurs locaux afin d'engager le territoire vers la transition énergétique. Un schéma directeur sera lancé à l'automne 2024 ; il donnera les grandes orientations et les actions à suivre pour développer la part des énergies renouvelables sur le territoire. Aujourd'hui, seulement 30% de l'énergie consommée en Royans-Vercors provient des ENR (Hydroélectricité, Bois, Photovoltaïque). Soutenues par la CCRV, « VercorSoleil » et « Portes du Vercors », sociétés locales à gouvernance citoyenne, membres de l'association nationale « Centrales Villageoises », œuvrent activement sur le terrain pour développer et fournir de l'électricité renouvelable notamment grâce à la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures. Une première centrale photovoltaïque en autoconsommation collective a été inaugurée le 6 avril dernier. Elle alimentera 5 bâtiments publics de la Chapelle-en-Vercors et de la Communauté de Communes – ce qui permettra à la communauté, en plus de consommer une énergie locale, de bénéficier de tarifs stables à long terme. ■



LE SAVIEZ-VOUS ?

600.000€ ont été investis par la Région, le Département, l'Europe et la CCRV pour le pastoralisme sur notre territoire et les contreforts du Vercors entre 2018 et 2023 (Plan Pastoral Territorial Royans-Vercors et Contreforts). 86% de cette somme a permis aux éleveurs de s'équiper d'abreuvoirs, d'impluviums, de clôtures, de portillons et d'abris afin d'organiser l'activité pastorale (gestion de l'eau, des estives, des risques de conflits liés au multi-usage de ces espaces fréquentés - randonnée, VTT, etc.).

L'activité pastorale, au-delà de la production alimentaire, permet de conserver des espaces « ouverts », permettant une variété de paysages entre prairies et forêts, des milieux également favorables à la biodiversité. 

Privilégier les circuits courts

Repenser notre système alimentaire, cela passe aussi par le développement de débouchés commerciaux sur le territoire en mettant en relation les producteurs et les acheteurs tels que les épiceries, les restaurateurs, les traiteurs. Autant d'acteurs du « bien manger » qui ont un rôle crucial dans la réussite du projet et la diffusion auprès de leurs clients et visiteurs. Les produits locaux au menu de nos restaurants, c'est un gage de qualité, de goût et une belle reconnaissance pour les agriculteurs.



Salon professionnel à la rencontre des agriculteurs


Des eductours et des salons professionnels ont été organisés sur le territoire et d'autres initiatives sont en cours d'élaboration pour créer de nouveaux partenariats locaux. Par exemple, le nouveau propriétaire de l'Épicerie Saint-Jean, a bénéficié, dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, d'un accompagnement pour identifier les producteurs locaux et ainsi compléter la gamme de produits proposée dans son magasin.

Les cantines agissent aussi dans ce sens ; dans le Royans, 5 d'entre elles se sont regroupées et ont été accompagnées par la CCRV et Agribiodrôme pour établir un cahier des charges respectueux de la Loi Egalim 2 afin d'améliorer la qualité des repas en y insérant quelques produits locaux.

Manger local

Fruits et légumes, viande, poisson, charcuterie, miel et confitures, pain, fromage et yaourts, noix, raviolis, bière... La production locale est variée et répond, en grande partie, à notre alimentation quotidienne. Mais encore faut-il sensibiliser les publics pour qu'ils choisissent de manger local.

C'est l'objectif des actions financées par la CCRV et menées par les espaces de vie sociaux du territoire (centre social La Paz, Activ'Royans ou encore Vertapop) qui organisent notamment des séjours « alimentation » destinés aux jeunes habitants. **Au programme** : préparation de menus, cuisine, visite de fermes, ramassage de pommes et transformation en jus... La relocalisation de notre système alimentaire est un projet de longue haleine qui nécessite l'implication de tous les habitants, qu'ils soient producteurs ou consommateurs.


La suite du Projet Alimentaire Territorial est en cours de construction avec les acteurs locaux. Durant le printemps 2024, deux assemblées, animées par la CCRV, ont réuni environ 80 personnes pour définir les enjeux agricoles et alimentaires prioritaires du Royans-Vercors à 10 ans en termes de production, commercialisation et consommation. 



L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DE LA CROIX ROUGE

98 familles bénéficient de l'aide alimentaire de l'antenne de Saint-Jean-en-Royans. Une partie des produits distribués provient de producteurs locaux - les légumes de la ferme des Roussets et de Jérémie Brenier, les truites de la Vernaison et les fromages de la ferme de la Rouye qui effectuent des dons dont la valeur est déductible de leurs impôts.

En lien avec la CCRV, l'épicerie aimerait développer cet apport en circuit court.


L'épicerie sociale et solidaire est ouverte le mercredi de 10 h à 12 h et le jeudi de 13 h à 17 h. 

EN BREF

EAU/ASSAINISSEMENT, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SE PRÉPARE.

Inscrit dans la loi NOTRe d'août 2015, le transfert de compétences entre les communes et l'intercommunalité est obligatoire au 1^{er} janvier 2026.

L'objectif : mutualiser les moyens pour faire face aux enjeux environnementaux et sociétaux liés à l'eau.

Pour réussir au mieux cette transition et offrir aux habitants un service de qualité constante, la communauté de communes a établi un état des lieux des services existants (19 services d'eau et 17 d'assainissement collectif) et définit les modalités financières et techniques de la nouvelle organisation. Un recrutement est en cours pour assurer le pilotage de cette nouvelle mission. 


DES TRAVAUX POUR SAUVER LA LYONNE.

Le diagnostic de l'Agence de l'Eau est sans appel : la Lyonne est en danger.




Mauvais état écologique, érosion des berges, développement de plantes invasives, ouvrages infranchissables pour les poissons... au fil des années, les aménagements humains ont fragilisé la rivière.

Aujourd'hui, il est urgent d'agir pour préserver les habitats et la biodiversité, rétablir le transit sédimentaire, freiner l'érosion et prévenir les crues.

Un projet de restauration porté par le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère et la CCRV est en cours d'élaboration. Il a été présenté en réunion publique le 16 mai. 

LUTTONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE !

Redoutable prédateur des abeilles, il est capable de décimer des ruches entières. Pour protéger nos butineuses, il est impératif de supprimer les nids de frelons asiatiques. La destruction est financée à 100% par la section apicole du Groupement de Défense Sanitaire, la CCRV et les communes.

Rendez-vous sur la plateforme www.frelonsasiatiques.fr ou téléphonez au **06 65 30 28 67** 

EN ROUTE POUR LA FIBRE !



Le déploiement de la fibre optique se poursuit sur notre territoire. En lien avec la CCRV, le syndicat mixte ADN (Ardèche Drôme Numérique) pilote les 4 phases de déploiement : les études, les travaux, l'activation des services et l'ouverture commerciale. Un chantier de longue haleine – surtout dans un environnement montagnard comme le nôtre – mais qui avance bien. Les relevés terrain et les études permettant de définir l'architecture du réseau sont réalisés. Les équipes ont identifié et vérifié l'état des supports aériens et souterrains existants. Les travaux de câblage ont démarré fin 2023 pour un déploiement sur l'ensemble des communes d'ici fin 2025. —

LA VOIE EST OUVERTE



Plus de 25 sites naturels d'escalade sont recensés sur notre territoire. Une pratique qu'il convient de réguler en termes de flux, de partage de l'espace, de respect des riverains et de préservation de la biodiversité.

Aussi, la communauté de communes, en lien avec le Département et la Fédération Française des Clubs Alpins de Montagne, a proposé un cadre de co-gestion avec les propriétaires, aboutissant à la signature de conventions tripartites offrant une garantie juridique aux propriétaires des sites d'escalade.

L'objectif est d'autoriser les pratiquants à emprunter les voies d'accès en toute sécurité et responsabilité, et de réaliser les aménagements et travaux d'entretien nécessaires. Les associations CLIPPE (Collectif pour le Libre Partage des Parois d'Escalade Royans-Vercors) pour le Royans et CAF Vercors Sud pour le Vercors sont chargées de l'entretien et de la maintenance des sites. —

UN TERRITOIRE À VIVRE

Notre territoire compte un peu moins de 10 000 habitants répartis sur 18 communes. Pour maintenir cette population, attirer de nouveaux habitants, créer du lien social, améliorer la qualité de vie, la communauté de communes s'attache à faire de notre territoire un lieu ouvert, accueillant avec des infrastructures adaptées aux besoins des habitants.

Dynamiser l'économie et les commerces, maîtriser le tourisme, étendre les services publics, développer l'habitabilité du territoire et rendre la culture accessible à tous sont les enjeux clés du projet du Royans-Vercors.

Rendre la culture accessible à tous !

Pas facile dans un territoire rural et éloigné comme le nôtre ! Et pourtant la culture est un formidable vecteur de lien social renforçant le sentiment d'appartenance à une communauté. Elle favorise la curiosité, l'ouverture d'esprit, permet d'exprimer sa créativité. Poussée par la volonté de donner une vraie place à la culture sur le territoire, la communauté de communes a développé une politique culturelle autour de 4 leviers principaux :

- Le réseau des médiathèques
- L'école de musique
- Le soutien aux initiatives du territoire
- La Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culture (CTEAC) soutenue par le Ministère de la Culture

Ce dispositif contribue à dynamiser l'offre culturelle disponible en Royans-Vercors et à l'ouvrir au plus grand nombre. Durant 2 ans et demi, la Résidence du collectif « *Le Grand Larsen* » a permis de créer un spectacle inédit, revisitant le Boléro de Ravel, avec plus de 250 participants sur scène. Certains n'avaient jamais joué d'un instrument ou chanté de leur vie. Une expérience inoubliable que de se produire devant 800 personnes !



Le Boléro mis en scène avec « Le Grand Larsen »

Cette rencontre entre artistes et habitants a également donné naissance à des balades sonores au Col de Carri et à Saint-Nazaire-en-Royans ou encore un travail sur les éléments – l'eau, le feu, le vent, avec les ados du territoire. Toujours dans le cadre de la CTEAC, le journaliste Michel Gairaud a multiplié les

interventions auprès des collégiens, des élèves de primaire et des habitants pour les sensibiliser aux médias et à l'information. Sous son impulsion, les collégiens ont rédigé une série d'articles sur le thème des déchets ; ils nous en parlent à la fin de ce journal.

La CTEAC se poursuit au profit de nouveaux publics et notamment les jeunes enfants ; le projet est en cours d'élaboration avec les acteurs du territoire puisque l'idée est de travailler autour de la notion d'émerveillement devant le paysage vivant que nous avons devant les yeux, à travers des événements fédérateurs.

La musique et la lecture ont fait l'objet d'une attention particulière ces dernières années avec le développement du réseau des médiathèques et le déménagement à Saint-Jean-en-Royans de l'école de musique qui accueille plus d'une centaine d'élèves.




La médiathèque hors les murs

Et plus d'excuse pour ne pas lire ! La médiathèque de La Chapelle-en-Vercors vient désormais à la rencontre des habitants avec la permanence « hors les murs » qui se tient chaque jeudi au marché. —


EN BREF

**MIEUX HABITER
NOTRE TERRITOIRE**

C'est d'abord améliorer l'existant. Les passoires thermiques concernent 27% du parc de logements ; l'enjeu de l'amélioration énergétique est donc crucial. Renov'habitat durable, espace conseil neutre et gratuit porté par la communauté de communes et Valence-Romans agglo, est votre interlocuteur privilégié pour accompagner tout projet de rénovation énergétique. Un interlocuteur unique pour optimiser et faciliter vos démarches.

renov-habitat-durable valenceromansagglo.fr
04 75 02 00 90 


Mieux habiter le territoire c'est aussi le rendre attractif et vivant. En s'appuyant sur le dispositif « *Petites Villes de Demain* » dans lequel sont inscrits Saint-Jean-en-Royans et La Chapelle-en-Vercors, la communauté de communes a des leviers pour agir sur :

- L'habitat dégradé et vacant
- La mobilité
- L'activité commerciale 

DYNAMISER L'ÉCONOMIE

L'action de la communauté de communes porte sur l'aménagement des zones d'activités, l'aide à l'investissement immobilier, l'aide aux commerces de proximité et le développement touristique.


Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise ou souhaitez réaliser des travaux dans votre point de vente ? La CCRV peut vous aider techniquement et financièrement.

c.faure@cc-royans-vercors.org
04 75 48 55 41 

PRÉPAREZ VOS MAILLOTS !

La piscine de La Chapelle-en-Vercors est prête pour l'été 2024.

- Mise en conformité électrique des locaux techniques
- Sécurisation du poste de traitement de l'eau
- Changement des pompes

Des travaux indispensables pour répondre aux priorités de sécurité et de mise aux normes et accueillir les vacanciers et les habitants dans des conditions optimales. 

A VOS AGENDAS

Rendez-vous le 5 octobre à La Chapelle-en-Vercors pour la fête du réseau des médiathèques. Spectacle, café-lecture, jeux et animations pour les enfants sont au programme. Notre territoire est un terreau d'artistes. Pour développer les projets et événements culturels, la CCRV apporte un soutien financier aux associations et initiatives locales. Comme le festival du Grand Bazar organisé par la Cie la Cyrene, la programmation culturelle tout au long de l'année par l'ACCR-5^{ème} saison, le festival « Les Passantes » organisé par Les Souffleurs, le festival des Chapelles, et bien d'autres encore. 

L'école de musique de
Saint-Jean-en-Royans en concert

MOBILISÉS POUR LA MOBILITÉ !

Changer sa façon de se déplacer pour limiter son empreinte carbone, c'est une volonté partagée par beaucoup d'entre nous. Encore faut-il que les infrastructures répondent aux besoins des habitants. Notre territoire est engagé pour et vers une mobilité douce. Des initiatives existent déjà et doivent être optimisées. En parallèle, la Communauté de Communes a initié un travail de fond pour transformer véritablement la mobilité du territoire, qui bien que rural, peut faire mieux, beaucoup mieux.

Aujourd'hui, la configuration du territoire Royans-Vercors favorise l'autosolisme*. Au-delà du changement d'habitude pour s'affranchir du réflexe voiture, il faut que les habitants puissent s'appuyer sur un service fiable et de qualité.

La communauté de communes a, par délégation de la Région, certaines compétences qui lui permettent d'agir concrètement et de manière adaptée aux spécificités du territoire :

- **Mobilités actives** : marche et vélo
- **Mobilités partagées** : covoiturage
- **Mobilité solidaire** : navettes spécifiques permettant de soutenir les initiatives locales auprès des publics jeunes ou seniors

Le projet est d'élaborer un réseau de transport multimodal accessible au plus grand nombre visant à favoriser l'éco-mobilité et minimiser l'usage de la voiture en développant à la fois les transports en commun (gérés par la Région) et la pratique du vélo. L'un des objectifs à terme est de pouvoir rejoindre la ligne de train entre Grenoble et Valence via la gare TER de Saint Hilaire/ Saint Nazaire, en laissant sa voiture au garage.

Ça bouge sur le Royans-Vercors

90% des trajets en milieu rural s'effectuent en voiture. Et pourtant... Un quart de ces trajets font moins de 3 km et pourraient se faire à pied ou à vélo. C'est bon pour la planète, la santé et le moral. Des ateliers de sensibilisation et de formation de conduite à vélo sont organisés par la Communauté de Communes dans les écoles.

Le Collectif « *Bouge tranquille* », au travers du centre social La Paz à Saint-Jean-en-Royans, a mis en place un service de location de vélo à assistance électrique pour des périodes allant de 3 mois à 1 an. Un service similaire est en cours d'étude sur le Vercors en lien avec l'association Vertapop.

La communauté de communes a également acquis deux vélos-cargos : un biporteur et un triporteur qu'il est possible de louer pour tester et adopter une autre forme de mobilité qui permet de transporter aussi sa famille et remplacer la voiture.

Ces initiatives sont complétées par des offres de transports en commun locaux avec par exemple, les navettes électriques inter-villages gérées par Vercorssoleil et Vertapop pour les jeunes ; ce service, soutenu par la CCRV, va s'ouvrir à un public plus large dans les mois à venir. Et également les « *Transports partagés* » coordonnées par le collectif « *Bouge tranquille* » via le Centre Social La Paz, soutenus par la Région.

Peu connus, des services de transport à la demande ont également été mis en place pour répondre aux besoins de déplacement dans des zones non couvertes par les transports régionaux (à retrouver en détail dans le guide pratique « *Se déplacer en Royans Vercors* »).

Autopartage et covoiturage sont également des solutions pour se déplacer « *plus responsable* ». Les habitants du territoire proposent des trajets de covoiturage pour optimiser l'usage de leur voiture, via deux applications faciles à utiliser, whatsapp sur le Royans, Signal sur le Vercors. Par ailleurs, à l'initiative de Vercorssoleil, 3 véhicules électriques – dont un 9 places – sont disponibles en autopartage à Saint-Martin-en-Vercors et à La Chapelle. Les infos et modalités d'usage sont disponibles sur le site vercorssoleil.fr.

Aller plus loin

Bien conscients qu'il faut s'engager davantage pour une mobilité raisonnée, la Communauté de Communes, en lien avec la Région et le Département, travaille à l'élaboration d'un schéma global sur l'ensemble du territoire avec des services de transport en commun plus fréquents, des lignes mieux desservies, mais aussi avec la structuration d'un parcours vélo adapté et sécurisé.

Si le Royans-Vercors est très prisé par les amateurs de tourisme à vélo, les déplacements du quotidien pour le travail, les courses, l'école, etc. doivent être améliorés.



C'est une demande forte des habitants et une priorité pour la Communauté de Communes.

Le schéma vélo adopté en avril 2022, doit déboucher sur l'aménagement d'un axe cyclable structurant Royans-Vercors, allant de Saint-Hilaire/Saint-Nazaire-en-Royans au plateau du Vercors. Les travaux s'étaleront sur la période 2025-2027.

L'idée est aussi de créer un parcours cyclable autour des collèges de Saint-Jean-en-Royans et La Chapelle-en-Vercors pour encourager les élèves à utiliser leur vélo pour venir en cours. ●

*pratique de conduire seul dans sa voiture sans passager

EN BREF

LE PONT DU TRAM

Le Pont du Tram est un ouvrage d'art fermé à toute circulation depuis 2017, car trop vétuste pour la circulation routière ; sa réouverture est fortement sollicitée sur le territoire. Enjeu de liaison entre Saint-Laurent-en-Royans et Saint-Jean-en-Royans, il a été identifié comme une zone d'interprétation majeure du site de Combe Laval par le Parc Naturel Régional du Vercors dans le cadre de l'Espace Naturel Sensible.



Le pont sera réaménagé par le Département en passerelle et exclusivement réservé à la circulation des cyclistes et des piétons (voie verte). Il répond ainsi à l'enjeu de développement des mobilités douces, quotidiennes et de loisirs, dans le cadre du projet des sublimes Routes du Vercors, et s'inscrit dans le Schéma Directeur cyclables de la CCRV et dans le programme « Tous à vélo au collège ».

La date prévisionnelle de début des travaux est prévue fin 2025 pour une mise en service fin 2026.



BON À SAVOIR



Toutes les informations sur les services de mobilité durable existants sur le Royans-Vercors sont disponibles dans « **Le Guide pratique pour vous**

déplacer au quotidien » réalisé en collaboration avec Dromotib.

Vous le trouverez dans votre mairie, à la Communauté de Communes (Saint-Jean-en-Royans et La Chapelle-en-Vercors), et dans les bureaux d'offices du tourisme.

Egalement en ligne sur le site internet de la communauté de communes.

LA MÉMOIRE DU VERCORS, UN HÉRITAGE INSPIRANT

Il y a 80 ans, le Vercors et le Royans vivaient les heures les plus sombres de leur histoire. Des centaines d'habitants et de maquisards ont perdu la vie, des maisons, des villages entiers ont été détruits... tout le territoire a été traumatisé par ces semaines d'angoisse et de violence.

Les commémorations des 80 ans de la Libération et des événements du Vercors sont pour nous une opportunité d'observer comment cette histoire a marqué le territoire et comment elle continue à nourrir son identité.

Cette page d'histoire a forgé notre paysage jalonné par des lieux empreints de solennité : Nécropole de Vassieux, Musée de la Résistance, Mémorial du col de la Chau, Grotte de la Luire, Mur des fusillés, monument de Saint-Nazaire, Valchevrière ... et combien de croix, d'hommages rappellent aux habitants et aux promeneurs que ce territoire n'est pas un lieu comme les autres.

Au-delà de l'attrait touristique que le Parc du Vercors a su mettre en valeur au travers des « Chemins de la Liberté », ce patrimoine mémoriel doit irriguer notre « vivre ensemble » en étant un vecteur de lien social qui touche toutes les générations.

« L'existence même de cet héritage matériel et immatériel ne suffit pas. Il faut que les acteurs réinvestissent ce patrimoine qui est un support à l'interprétation culturelle et artistique » rappelle le responsable d'une structure liée à l'histoire de la Résistance.

L'année 2024 sera riche en événements culturels, expositions, récits... des événements qui nous invitent à nous rencontrer et à nous réapproprier cette histoire pour éclairer le présent, renforcer nos liens et bâtir un monde meilleur.

Cette histoire est prégnante dans nombre de mémoires familiales. Qui n'a pas entendu ses parents, ses grands-parents raconter leur part d'histoire.

C'est le cas de Philippe Saint-André, ancien joueur et sélectionneur de l'Équipe de France de rugby. Il porte le prénom de son grand-père fusillé par les Allemands le 25 juillet 1944.

« La maison de ma grand-mère où je passais toutes mes vacances étant enfant et adolescent fait face au mur des fusillés alors forcément, cette date du 25 juillet est gravée dans la vie de notre famille. Mon père n'a pas connu son père ; il avait 2 ans et demi quand il a été fusillé. Cela a toujours été un regret dans sa vie. »

Pour honorer la mémoire de son père et de son grand-père, Philippe sera à La Chapelle-en-Vercors le 25 juillet, avec sa famille et des amis. « Parce que je veux partager ce moment important à mes yeux, avec eux. Dans une période où l'on manque de repères et de valeurs, je veux leur transmettre combien la liberté n'a pas de prix »

TEMOIGNAGE

Germaine Antelme



Germaine avait 20 ans le 29 juin 1944 quand les Allemands ont bombardé Saint-Jean-en-Royans, tuant 10 civils et détruisant plusieurs maisons. Il était un peu plus de 19h. Elle venait de quitter son travail - elle travaillait

alors comme couturière chez une modiste du centre bourg - et sortait de la boulangerie avec son pain. Le souffle du bombardement l'a couchée à terre, la laissant indemne mais sans pain ni porte-monnaie. Elle a voulu rejoindre son logement mais il ne restait plus rien de sa chambre. Son vélo à la main, elle s'est mise en route vers la ferme familiale à Rochechinard se réfugiant dans les fossés pour échapper aux mitraillages des avions. C'est à Rochechinard qu'elle a rencontré Gilbert, un maquisard originaire de Saint-Nazaire-en-Royans, qui s'était caché dans une ferme. Ils se sont mariés après la guerre.

Recueilli auprès de son fils Claude Anthelme, maire de Rochechinard.



Le Président de la République à Vassieux-en-Vercors



« Vassieux dévasté, Vassieux martyrisé, mais Vassieux honoré ». Ce fut en effet, un très grand honneur pour les vassivains et les habitants du Vercors de recevoir le Président Emmanuel Macron le 16 avril dernier.

Il a salué le projet « fou » des maquisards, compagnons de la liberté, qui, avec l'aide des habitants, se sont dressés face à l'ennemi pour leur liberté et pour leur pays. Inférieurs en nombre mais portés par l'espoir d'une victoire alliée, ils n'ont écouté que leur courage.



Les enfants et le maire de Vassieux-en-Vercors accueillent Emmanuel Macron le 16 avril dernier.

Ce 16 avril est un anniversaire noir ; « il y a 80 ans, jour pour jour, la milice française lançait la répression contre la résistance du Vercors. Des français ont tué d'autres français ».

Mais les hommes commandés par Eugène Chavant et François Huet - 4000 à partir de juillet 1944 - n'ont pas rendu les armes. Et grâce à eux, aujourd'hui, le Vercors incarne cet horizon rempli d'étoiles. Ces mots du discours du Président de la République ont résonné dans les têtes de ceux qui assistaient à la cérémonie du 16 avril, à commencer par ces dizaines de jeunes, plein de fierté, qui ont égrené les noms des habitants de Vassieux tués par les Allemands et lu les témoignages de ceux qui allaient mourir. Un moment d'une grande émotion partagé par tous.

1944-2024, une année de commémorations

Commémorer, c'est se souvenir des sacrifices mais aussi honorer les vivants. C'est dans cet esprit que s'inscrivent les commémorations qui rythment l'année 2024. Comme autrefois, les commémorations

doivent être des rendez-vous populaires de mémoire mais aussi de retrouvailles. Pour les plus jeunes, c'est l'occasion de toucher du doigt la grande Histoire au travers des événements qui ont marqué au plus près ceux qui vivaient ici avant nous.

Retrouvons-nous...

29 juin à Saint-Jean
80^e anniversaire du bombardement

3 juillet à Saint-Martin-en-Vercors
80^e anniversaire de la restauration de la République

21 juillet à Vassieux

25 juillet à La Chapelle
Cour des fusillés

27 juillet à Saint-Nazaire / Beauvoir

28 juillet à Saint-Agnan
Grotte de La Luire

Une cérémonie a eu lieu le
17 mars à Saint-Julien

TEMOIGNAGES

Méline Antressange

Méline Antressange est une jeune vassivaine de 16 ans, élève de seconde, qui est très impliquée dans les événements commémoratifs de son village. Le 16 avril, elle a lu le témoignage de Martial Berthet, tué par les Allemands.

« C'est très important pour moi d'être là, pour ne pas oublier. Ces gens se sont faits massacrer pour nous (...). Ce jour-là - 16 avril - était un moment unique, stressant et émouvant. J'étais très fière de porter la gerbe de fleurs avec le Président Emmanuel Macron. C'est un privilège et je pense que cela restera gravé dans ma tête ».

Zoé Morfin



Zoé était aux côtés de Méline et du Président de la République pour déposer la gerbe devant le martyrologe le 16 avril.

« C'est sûr que je vais me souvenir de cette journée et que je la raconterai à mes enfants. Même si je suis habituée aux cérémonies - je suis toujours présente le 21 juillet à Vassieux - c'était très impressionnant.

Mes grands-parents maternels sont nés en 1944. Ils ont toujours évoqué ces événements avec nous. Ma grand-mère était bébé ; elle pleurait car elle souffrait d'une otite. Les gens demandaient à mon arrière-grand-mère de l'abandonner de peur qu'elle n'attire l'attention alors qu'ils étaient cachés ».

LES JEUNES ONT LA PAROLE

Nos enfants, nos petits enfants sont des acteurs clés du Royans-Vercors et leurs préoccupations, leurs attentes doivent être prises en compte dans le projet de territoire. C'est notre rôle de leur transmettre les valeurs que nous défendons mais aussi un paysage, un environnement qui leur permettent de grandir dans de bonnes conditions et, peut-être, de rester vivre ici, d'y travailler et d'élever leur propre famille. Cette ambition guide chacune des décisions et des actions de notre intercommunalité, que ce soit directement à leur rencontre ou plus globalement. Cette rubrique a la volonté de mettre à l'honneur des initiatives développées pour nos jeunes citoyens et de leur donner la parole ; elle clôturera chaque numéro de votre journal « Itinéraires ».

« LE DÉCHET LIBÉRÉ »



Nour, Leïa et Noa au Collège de La Chapelle-en-Vercors

En clin d'œil à notre célèbre quotidien, c'est le nom du journal auquel ont contribué les élèves de 4 classes réparties sur les 2 collèges et des enfants en classe de CM1-CM2. Accompagnés par le journaliste en résidence Michel Gairaud, ils ont travaillé sur la thématique des déchets, mené l'enquête, interviewé les équipes des services techniques, des animateurs de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) pour aboutir à la rédaction d'articles de presse. A première vue, le sujet des déchets n'était pas forcément le plus engageant, mais ils ont appris qu'en journalisme, il n'y a pas de bon ou de mauvais sujet ; tout l'enjeu est d'intéresser les gens.

Ils ont pris conscience de l'impact des médias dans notre quotidien.

C'était l'une des thématiques développées par Michel Gairaud, non seulement auprès des jeunes mais également auprès d'un public élargi : expliquer son métier de journaliste, le rôle de la presse et d'éduquer aux médias et à l'information. Des ateliers qui ont vivement intéressé son jeune public, d'autant que certains sont déjà sensibilisés au sujet durant leur année scolaire. C'est le cas des élèves de Cyprien Capdeville, professeur documentaliste à La Chapelle.

Une « rédaction éphémère pas pareille » s'est donc constituée avec les journalistes en herbe, un groupe d'adultes et deux dessinateurs de presse Tommy et Charmag, pour donner naissance au « Déchet Libéré » qui sera bientôt distribué sur le Royans-Vercors.

« J'ai trouvé le dispositif très intéressant ; il permet de transmettre des techniques et de les sensibiliser au sujet. Les enfants ont un rôle très important à jouer et j'ai vu combien ils prenaient ce rôle à cœur » témoigne Michel Gairaud. ■

TEMOIGNAGE

Nour Benzaoui et Leïa Calame sont toutes deux en classe de 4^{ème} au collège de La Chapelle. Déjà sensibles à leur environnement, elles ont choisi de traiter le sujet des déchets liés à la pratique de la chasse.

« Nous avons interviewé un garde forestier et un représentant de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) afin de déterminer quel était l'impact des chasseurs. Même si beaucoup ramassent les cartouches utilisées, il en reste encore dans la nature. C'est un déchet qui met très longtemps à se décomposer et peut être très nocif pour la faune et la flore ».

Noa Hofmann, également élève de 4^{ème}, a réalisé une infographie pour retracer le parcours d'un déchet de la Bourne au 7^e continent. Edifiant ! ■

DES AFFICHES QUI DÉCOIFFENT

Quand on donne la parole aux jeunes, ils ne mâchent pas leurs mots ! C'est le moins que l'on puisse dire en regardant la série d'affiches qu'ils ont produite avec l'artiste COBIE. Il faut dire que le fil rouge était, là aussi, les déchets et qu'il y a beaucoup à dire sur le sujet pour faire changer les choses et lutter contre les comportements inadéquats.



Atelier de sérigraphie en plein air avec Cobie

C'est donc lors d'un atelier d'écriture animé par Cobie, qu'ils ont appris à manier la dérision, et le second degré. 5 classes de primaire, du CE2 au CM2 des écoles de Vassieux et Saint-Agnan-en-Vercors,



« Non au tri, les poubelles sentent mauvais et sont moches ! »
 « Acheter devient trop cher ? Mangez vos déchets ! C'est (presque) gratuit ! »
 « Le tri, ça sert à rien. La Nature, ça sert à rien. La planète ça sert à rien, on n'a qu'à aller s'installer sur Saturne. »

Toutes ces pépites seront bientôt affichées sur les lieux de collecte du Royans-Vercors.

« J'ai vraiment le sentiment d'être utile en intervenant auprès des jeunes ; travailler le 2^{ème} degré à leur âge permet de forger leur esprit critique et leur discernement pour en faire des adultes plus responsables » Cobie. ■

Saint-Jean, Saint-Thomas et Saint-Nazaire-en-Royans ont peaufiné leurs slogans, appris l'art de la composition et la technique de la sérigraphie pour aboutir à la création de tee-shirts et d'affiches.

TEMOIGNAGE

Alice Ruthier



Sous l'impulsion de son amie Lauren, Alice, en classe de 6^e au Collège de Saint-Jean-en-Royans, a participé à un atelier animé par Cobie à la PAZ.

« Ce n'était pas si facile de réfléchir au second degré mais au bout d'un moment, ça vient tout seul. Mon slogan était une pub pour un nouveau parfum à l'odeur de déchets, le « poub'pschitt ». Je suis fière que tous les habitants puissent voir notre travail ». ■